

SALE TEMPS POUR NOS COLLÈGUES EN CAE !

Le Président de la République et son gouvernement ont annoncé dans l'été la fin des contrats aidés. Pour le SNU POLE EMPLOI, il s'agit ni plus ni moins de la fin du traitement social du chômage qui va « mettre sur le carreau », des milliers de personnes.

Notre organisation syndicale a toujours combattu le recours aux emplois précaires car ils se substituent à des besoins de main d'œuvre pérennes. Or, depuis plusieurs années et tout particulièrement dans les 4 dernières, Pôle emploi a trouvé dans le recrutement de contrats précaires comme les CAE, une solution peu coûteuse pour faire face à l'accroissement continu des charges de travail. C'est le même motif qui explique que PE se dote de près de 2000 personnes en service civique pour aider à l'utilisation des services numériques des demandeurs dans les agences.

Au 31/08/2017, à Pôle emploi, 2100 personnes sont actuellement titulaires de ces contrats. Cela représente 1370 équivalents temps plein (ETP). Deux tiers de ces collègues exercent leurs activités en agences de proximité, sur des postes d'accueil, d'animation des services en libre accès ou bien encore de « vidéo portier ». L'autre tiers de ces collègues exerce des activités d'appui au sein de plates-formes dédiées et au sein de pôles appui gestion (PAG).

Pôle emploi, en tant qu'employeur mais également en sa qualité d'opérateur public de l'Etat, doit être exemplaire pour traiter des conséquences humaines, économiques et sociales issues des choix politiques actuels.

UNE NÉGOCIATION S'IMPOSE !

A l'occasion du CCE de rentrée des 4 et 5 Septembre, le SNU a interpellé la Direction Générale pour trouver des solutions pérennes pour les 2100 collègues concerné-es.

Le SNU appelle la Direction à ouvrir une négociation rapidement pour fixer les moyens de leur intégration en CDI dans notre institution pour celles et ceux qui le souhaitent. Il s'agit pour le SNU de fixer les moyens d'un dispositif d'intégration spécifique en CDI, en complément des dispositions conventionnelles trop rarement appliquées. Pour les autres, le SNU exige que les obligations relatives à leur insertion soient respectées et que des droits nouveaux leur soient attribués pour leur donner tout moyen d'organiser leur insertion durable, via une formation et un accompagnement à la recherche d'emploi.

Face à cette situation inédite, la DG de Pôle emploi ne peut pas se contenter de faire porter la responsabilité au gouvernement seul. **Notre institution a le devoir social de mettre tout en œuvre pour éviter que ces collègues, qui sont déjà en situation de précarité, ne soient pas dans quelques mois victimes d'exclusion sociale.**

La Direction Générale se contente à cette heure d'appliquer la décision du gouvernement et assure « que tous les contrats actuels iront à leur terme » (Merci Patron !). D'ici décembre 2017, 1095 collègues partiront de Pôle emploi, et en juin 2018, 1005 collègues verront leurs contrats aboutir à leur terme.

Mais, le DG a tout prévu : après la précarité, le bénévolat ! En lieu et place de CAE, « Pôle emploi augmentera sensiblement le nombre des services civiques ».

UN SERVICE PUBLIC TOUJOURS PLUS FRAGILISÉ ET DÉSORMAIS MENACÉ D'ASPHYXIE !

Le SNU s'inquiète de la qualité du service public qui sera de fait dégradé, notamment par la fin programmée de ces contrats en interne et plus largement au sein des employeurs publics et associatifs du pays. En témoignent, les vives réactions de nos usagers (employeurs et demandeurs) auxquelles le personnel doit faire face depuis cette annonce fracassante !



CONTRE LES POLITIQUES DE CASSE DU SERVICE PUBLIC, CONTRE LA PRÉCARISATION DU TRAVAIL PAR ORDONNANCES ET POUR UN SERVICE PUBLIC « DEBOUT » REFUSONS L'ARBITRAIRE !

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 12 SEPTEMBRE 🐾

www.snutefisu.fr/pole-emploi

<https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu> 🐾 <https://twitter.com/SnuPoleEmploi> 🐾

